



Les salariés de la SAM avec la CGT ne désarment pas !

Bien que la liquidation ait été prononcée le 26 novembre dernier par le Tribunal de Commerce de Toulouse, les salariés de la SAM dans l'Aveyron poursuivent la lutte !

Ils occupent toujours leur site et ils seront en manifestation devant le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie à Bercy le 12 janvier 2022 à 12H30.

Pour dénoncer le comportement de Renault qui n'a pas soutenu le projet de reprise, tout comme le manque d'efficacité et de volonté du gouvernement dans ce dossier.

Pour revendiquer que leur site industriel perdure et que des centaines de familles puissent continuer à vivre de leur travail.

Pour demander également réparation auprès du constructeur Renault qui a organisé la fermeture de leur entreprise.

La situation de la SAM est un parfait exemple de la stratégie du patronat de la filière automobile en France. Malgré les 8 milliards d'euros d'aides attribuées à cette filière, les fonderies comme de nombreux équipementiers se trouvent en grande difficulté en matière d'activité, voire en liquidation.

Les fonds publics donnés sans contrepartie en matière d'emploi, la stratégie des donneurs d'ordres de rentabilité immédiate en privilégiant les marges financières aux volumes nous amènent à de tels drames humains pour les salariés, mais aussi à la désertification des territoires et plus globalement à la remise en cause de la filière automobile dans l'hexagone.

Il est plus qu'urgent d'accélérer les convergences de luttes entre donneurs d'ordres et sous-traitants afin de réaffirmer nos revendications car notre intérêt est commun.

La France a besoin d'une industrie automobile forte, innovante, capable de satisfaire les besoins de mobilité de tous et ceci en répondant aux enjeux sociaux et environnementaux.

Bien qu'affaiblie, la filière automobile française dispose encore d'atouts qu'il faut redynamiser avec une stratégie industrielle au service des besoins et du progrès social ! C'est à cela que doivent servir les fonds publics et cela doit faire l'objet d'un débat national avec toutes les parties prenantes.

L'État n'a pas vocation à être au service des actionnaires mais au contraire au service des intérêts communs de la population.

Montreuil, le 5 janvier 2022